Nations Unies S/PV.9582

Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9582e séance

Mercredi 20 mars 2024, à 10 heures

New York

Président :	M. Yamazaki	(Japon)
Membres :	Algérie	M. Bendjama
	Chine	M. Dai Bing
	Équateur	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique	Mme Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	Mme Evstigneeva
	France	Mme Dime Labille
	Guyana	Mme Rodrigues-Birkett
	Malte	Mme Gatt
	Mozambique	M. Afonso
	République de Corée	M. Hyunwoo Cho
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	M. Tejan
	Slovénie	M. Žbogar
	Suisse	Mme Baeriswyl

Ordre du jour

Protection des civils en période de conflit armé

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

24-07600 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Protection des civils en période de conflit armé

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M^me^ Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; M. Maurizio Martina, Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; et M. Carl Skau, Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à Mme Wosornu.

Mme Wosornu (*parle en anglais*) : Dans la résolution 2417 (2018), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de l'informer promptement de l'apparition, dans les contextes de conflit armé, de risques de famine et d'insécurité alimentaire généralisée causées par les conflits. Nous sommes réunis aujourd'hui pour mettre en garde contre une aggravation rapide et généralisée de l'insécurité alimentaire au Soudan, en conséquence d'un conflit brutal et implacable qui dure depuis 11 mois.

Le niveau de violence épouvantable qui caractérise ce conflit a entraîné des pertes civiles considérables. Dans son rapport du 23 février, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme relate les récits effroyables de violences sexuelles et d'attaques à caractère ethnique qui se sont produites à ce jour dans les points chauds du conflit (A/HRC/55/29). C'est un véritable cauchemar. On a signalé la présence de charniers, des viols collectifs, des attaques aveugles choquantes dans des zones densément peuplées et beaucoup d'autres horreurs. Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a signalé qu'au moins une partie de ces horreurs pouvaient être assimilées à des crimes de guerre.

À Khartoum, au Darfour et au Kordofan, où vivent 90 % des personnes en situation d'urgence alimentaire, les combats féroces n'ont pas connu d'accalmie depuis 340 jours, ou 11 mois. Les hostilités ont entraîné des dégâts considérables, des pillages et la destruction généralisée d'infrastructures critiques, notamment des installations de production de produits alimentaires et nutritionnels, qui faisaient autrefois la fierté du Soudan. En mai 2023, une usine de Khartoum, qui produisait 60 % des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi, vitaux pour le Soudan, a été détruite. Cette usine nourrissait des centaines de milliers d'enfants.

Les agriculteurs ont été contraints d'abandonner leurs terres, car ils ont dû fuir pour protéger leurs enfants et leurs familles. En décembre dernier, les hostilités se sont étendues au grenier à blé du Soudan, l'État de Gazira, d'où provient près de la moitié de la production de blé du pays.

La production céréalière nationale a chuté de près de 50 % depuis l'année dernière. L'approvisionnement en denrées alimentaires d'origine animale, telles que le lait, a chuté, contribuant à la montée en flèche du niveau de malnutrition : 730 000 personnes souffrent actuellement de malnutrition aiguë sévère. Pendant ce temps, le conflit a fait grimper les prix des produits de première nécessité de 83 % par rapport à la période précédant la crise.

À tous points de vue, qu'il s'agisse de l'ampleur des besoins humanitaires ou du nombre de personnes déplacées et confrontées à la faim, le Soudan est l'une des pires catastrophes humanitaires de ces dernières années. Le conflit a déjà précipité la plus grave crise de déplacement au monde. Six millions et demi de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays depuis le début de la crise actuelle, s'ajoutant aux 3 millions de personnes déjà déplacées avant le 15 avril 2023. En plus de cela, 1,8 million de personnes se sont réfugiées dans les pays voisins.

Aujourd'hui, alors que le conflit fait rage, le Soudan est en passe de devenir la pire crise alimentaire au monde. D'ores et déjà, 18 millions de personnes – soit plus d'un tiers de la population estimée du pays – sont confrontées à l'insécurité alimentaire. D'ici la période de soudure en mai, les habitants de certaines régions du Darfour pourraient être confrontés à ce que nous appelons la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, à savoir une insécurité alimentaire catastrophique. Nous qualifions cette phase de catastrophe.

La malnutrition a atteint des niveaux alarmants et fait déjà des victimes parmi les enfants. Un rapport récent publié par Médecins Sans Frontières a révélé qu'un enfant meurt toutes les deux heures dans le camp de Zamzam

à El-Fasher, au Darfour septentrional. Nos partenaires humanitaires estiment que, dans les semaines et les mois à venir, environ 222 000 enfants pourraient mourir de malnutrition. De plus, sachant que l'Organisation mondiale de la Santé estime que plus de 70 % des établissements de santé ne sont plus en état de fonctionner, les enfants qui souffrent déjà de malnutrition courent un risque encore plus grand de mourir de maladies évitables. Il est tout à fait inconcevable qu'une telle tragédie puisse se produire. Cela nous empêche tous de dormir la nuit, et ce sera le cas pendant encore longtemps.

Dans une telle situation, l'acheminement de l'aide humanitaire devrait être une bouée de sauvetage pour les millions de personnes qui ont presque tout perdu à cause du conflit. Je tiens à souligner à quel point il est important à l'heure actuelle que les agents humanitaires puissent accéder aux personnes dans le besoin. Malheureusement, notre capacité à atteindre les personnes les plus vulnérables, notamment dans les États de Khartoum, du Darfour, du Kordofan et de Gazira, continue d'être entravée.

Ce mois-ci, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2724 (2024) appelant à un accès humanitaire complet et sans entrave au Soudan. J'ai le regret de signaler que, depuis lors, aucun progrès majeur n'a été accompli sur le terrain.

Nous nous félicitons qu'après avoir révoqué leur accord pour l'opération transfrontière depuis le Tchad, les autorités soudanaises aient annoncé, le 5 mars, le recours à d'autres itinéraires, y compris un accès temporaire par le point de passage de Tina. Les procédures d'utilisation de ce point de passage doivent encore être élaborées ou mises en place. Le 14 mars, les autorités soudanaises nous ont informés de leur décision d'autoriser l'entrée de 60 camions au Darfour occidental en passant par Adré, au Tchad. Un convoi de camions transportant de l'aide, notamment des denrées alimentaires pour plus de 175 000 personnes, est en cours de préparation et devrait être déployé dans les deux ou trois jours à venir. Ces mesures sont positives, mais elles sont loin d'être suffisantes face à une famine imminente.

Il faut au moins que les points d'entrée désignés soient rendus opérationnels dès que possible et qu'ils restent ouverts aussi longtemps que nécessaire. Les arrangements ponctuels ne suffiront pas. Nous avons également besoin d'approbations immédiates pour faciliter l'acheminement des fournitures depuis Port-Soudan par-delà les lignes de front. Depuis octobre 2023, nous n'avons pas été en mesure de traverser les lignes de conflit vers Khartoum en raison de l'insécurité et de l'absence d'approbations en temps voulu. Enfin, les parties doivent protéger le personnel et les fournitures humanitaires. C'est essentiel pour nous permettre de fournir une aide humanitaire urgente et vitale et de faire face à cette crise de la faim qui ne cesse de s'aggraver.

Lors d'un épisode survenu en décembre 2023 à Wad Madani, dans l'État de Gazira, des acteurs armés ont pillé un entrepôt contenant des denrées alimentaires. Cette attaque, menée dans des zones contrôlées par les Forces d'appui rapide, ciblait des approvisionnements qui auraient permis de nourrir 1,5 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë pendant un mois entier, ce que nous n'avons pas été en mesure de faire.

Une situation humanitaire inadmissible se déroule au Soudan sous le couvert de l'inattention et de l'inaction de la communauté internationale. Pour le dire simplement, nous manquons à notre devoir envers la population soudanaise.

La conférence de haut niveau pour le Soudan et les pays voisins, qui se tiendra à Paris le 15 avril, est une occasion incontournable de prendre des engagements concrets pour appuyer l'intervention humanitaire et remédier aux souffrances, notamment en augmentant les contributions financières à l'appel humanitaire de 2024 pour le Soudan. À ce jour, c'est-à-dire à la fin du premier trimestre de 2024, nous n'avons reçu que 131 millions de dollars sur les 2,7 milliards nécessaires, soit moins de 5 %.

La note blanche que nous avons récemment présentée au Conseil contient des recommandations sur les mesures urgentes à prendre pour faire face à l'escalade de la crise de l'insécurité alimentaire. Ces mesures sont les suivantes : premièrement, il faut veiller à ce que les parties respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, y compris l'interdiction d'utiliser la famine comme méthode de guerre et la protection des biens, infrastructures et services vitaux nécessaires aux systèmes et à la production alimentaires. Deuxièmement, il faut que les parties s'engagent à poursuivre un dialogue humanitaire soutenu afin de faciliter l'accès humanitaire à travers les frontières et les lignes de front. Troisièmement, il faut accroître le financement de l'opération humanitaire, étant donné qu'un taux de 5 % à la fin du premier trimestre de 2024 n'est tout simplement pas suffisant. Enfin, il faut insister sur la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et d'un règlement pacifique du conflit.

Le processus d'établissement de rapports en application de la résolution 2417 (2018) et les recommandations que je viens d'exposer ne seront utiles que si des mesures sont prises à leur sujet.

Je terminerai en disant que depuis que le conflit a éclaté le 15 avril 2023, il s'agit du huitième exposé que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires présente au Conseil sur la situation humanitaire au Soudan. C'est aussi le deuxième exposé ce mois-ci. À l'approche du premier anniversaire du conflit, nous ne pourrions dire plus clairement le désespoir auquel sont confrontés les civils au Soudan. Nous ne saurions mieux expliquer le caractère catastrophique de la situation ni trop insister sur la nécessité pour le Conseil d'agir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Martina.

M. Martina (*parle en anglais*) : L'ampleur de la faim au Soudan est extrêmement préoccupante, certaines régions, en particulier le Darfour occidental et central, risquant de sombrer dans une insécurité alimentaire catastrophique. Le conflit est à l'origine de cette crise alimentaire. L'intensification des combats agit directement sur la sécurité alimentaire, d'autant plus que le conflit s'étend à de nouvelles zones. Les hostilités s'étendent maintenant aux États du sud-est, le grenier à blé du Soudan, et ont eu de graves conséquences sur la récolte de millet et de sorgho qui s'est achevée en janvier. Si les combats persistent, ils perturberont également la récolte du blé irrigué, normalement garantie en mars.

L'extension du conflit à l'État de Gazira constitue une menace importante pour la production alimentaire nationale, étant donné que cet État assure la production d'environ 50 % du blé et 10 % du sorgho, cultures essentielles pour le pays. En outre, c'est dans cet État que se trouve l'ensemble de Gazira, le plus important système d'irrigation du pays. On estime que 100 % de la viande consommée au Soudan et 90 % du bétail exporté sont produits par les petits éleveurs des régions du Kordofan et du Darfour. En juillet 2023, environ 20,3 millions de personnes, soit 42 % de la population, devaient être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'un niveau critique ou pire, c'est-à-dire une augmentation de 74 % par rapport à la même période en 2022.

Pendant la dernière saison des récoltes, on estime que 18 millions de personnes devaient être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'un niveau critique ou pire. Il s'agit du niveau de faim le plus extrême jamais enregistré par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pendant la saison des récoltes.

Et la situation continue de se détériorer à l'approche du premier anniversaire du conflit. Près de neuf personnes sur 10 confrontées à une insécurité alimentaire d'urgence (phase 4 du Cadre) se trouvent dans des zones de conflit dans les régions du Darfour et du Kordofan, ainsi que dans les États de Khartoum et de Gazira.

Avec plus de 8 millions de personnes déplacées, le Soudan est touché par la plus grave crise de déplacement au monde. Non seulement les personnes déplacées ont besoin d'une aide d'urgence, mais une grande majorité d'entre elles ont laissé derrière elles des moyens de subsistance basés sur l'agriculture, ce qui perturbe encore davantage la production alimentaire dans le pays. La perturbation généralisée des voies de transport et des marchés essentiels est à l'origine de livraisons irrégulières, d'une baisse de la quantité et de la diversité des marchandises et d'une hausse constante des prix des denrées alimentaires.

Hier, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié son rapport annuel sur l'Évaluation de la production et de la disponibilité alimentaires au Soudan, qui porte sur la production alimentaire en 2023 et évalue la disponibilité alimentaire dans les 18 États du pays. Les résultats de la principale saison de production céréalière en 2023 ont été très médiocres en raison des conséquences du conflit, avec des récoltes inférieures de 46 % à celles de l'année précédente. Les réductions les plus fortes ont été enregistrées dans les régions du Grand Kordofan et du Grand Darfour, et on estime que la production céréalière est jusqu'à 80 % inférieure à la moyenne. Fait alarmant, dans l'État du Darfour occidental, l'insécurité généralisée qui empêche les agriculteurs d'accéder à leurs champs a provoqué l'échec total de la campagne agricole.

Les besoins d'importation de céréales en 2024, évalués à environ 3,38 millions de tonnes, soulèvent des inquiétudes quant à la capacité financière et logistique du pays de répondre à ces besoins d'importation. De plus, les coûts de production élevés des céréales risquent d'entraîner une nouvelle hausse des prix du marché, qui sont déjà exceptionnellement élevés.

Les perspectives de production alimentaire en 2024 sont sombres. Les intrants agricoles essentiels sont difficiles d'accès à l'approche de la principale saison des semailles en 2024. Le conflit a réduit la disponibilité et l'accès aux services vétérinaires, limité l'accès à l'eau et aux pâturages dans certaines régions et perturbé les

migrations saisonnières, ce qui a entraîné une baisse de la production animale, une source essentielle de nutrition et de revenus dans tout le pays. Cela risque d'accroître le taux de malnutrition déjà élevé chez les enfants vulnérables.

Une solution politique pacifique et négociée et la cessation immédiate des hostilités pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence constituent une étape essentielle en vue d'éliminer le risque de famine. Je me joins à mes collègues pour appeler toutes les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Un accès humanitaire sûr et durable doit être rétabli de toute urgence pour tous ceux qui ont besoin d'une aide vitale.

Lorsque les agriculteurs ont accès à la terre et aux intrants, ils produisent des denrées alimentaires. L'année dernière, l'augmentation rapide de la distribution de semences par la FAO a permis à 1 million d'agriculteurs de produire suffisamment de nourriture pour nourrir plus de 14 millions de personnes pendant un an. À l'approche de la saison, une aide agricole urgente et salvatrice est essentielle pour lutter contre la crise alimentaire. Mais les fonds nécessaires doivent être débloqués maintenant afin que nous puissions apporter une aide d'urgence à des millions de personnes au Soudan. C'est pourquoi nous appelons les donateurs à financer des activités agricoles urgentes pour éviter que l'insécurité alimentaire ne s'aggrave au cours des six à neuf prochains mois.

Je remercie le Conseil de l'attention qu'il accorde à la situation critique concernant la sécurité alimentaire au Soudan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Martina de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Skau.

M. Skau (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil sur la dégradation rapide de la situation en matière de sécurité alimentaire au Soudan et les profondes implications régionales de cette crise.

Depuis que le conflit a éclaté l'année dernière, la faim et la malnutrition aiguë ont explosé. Comme vient de le souligner la représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, il existe un risque réel et croissant que la violence au Soudan engendre bientôt la plus grande crise de la faim au monde.

Dans la région, près de 28 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 18 millions au Soudan, 7 millions au Soudan du Sud et près de 3 millions au Tchad. Au Soudan, le Programme alimentaire mondial (PAM) travaille jour et nuit pour répondre aux gigantesques besoins humanitaires, et nos équipes risquent leur vie pour aider les autres. L'année dernière, nous avons aidé près de 8 millions de personnes. Cependant, nos opérations de secours d'urgence sont gravement entravées par un manque d'accès et un manque de ressources.

Actuellement, 90 % des personnes qui se trouvent en phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et ont urgemment besoin d'une aide alimentaire vitale sont piégées dans des zones largement inaccessibles aux organismes humanitaires. Celles-ci comprennent les points chauds du conflit, tels que Khartoum, l'État de Gazira, les Kordofans et les États du Darfour. Nos efforts pour atteindre ces civils se heurtent à la violence incessante et à l'ingérence des parties belligérantes. En outre, les obstacles bureaucratiques réduisent encore la marge de manœuvre des agents humanitaires.

Nous nous félicitons de l'annonce faite récemment par les autorités de Port-Soudan, qui permettra au PAM de reprendre l'acheminement de l'aide transfrontière depuis le Tchad et d'ouvrir un nouveau couloir depuis le Soudan du Sud. L'incapacité du PAM à acheminer l'aide depuis que les autorisations ont été révoquées a entravé notre plan visant à atteindre environ un million de personnes chaque mois au Darfour. Toutefois, d'autres points de passage doivent également être rouverts pour acheminer l'aide dans l'ensemble de la région du Darfour, où les taux de famine et de malnutrition figurent parmi les plus élevés.

Les opérations transfrontières ne sont pas la seule solution, car elles sont beaucoup plus coûteuses et prennent beaucoup plus de temps. Au Soudan, nous avons également besoin d'un accès à travers les lignes de conflit, car il s'agit d'un moyen plus rentable et plus efficace d'intensifier nos opérations.

Nous craignons également que la faim ne s'aggrave encore dans les semaines à venir, avec l'arrivée en mai de la période de soudure au Soudan. En l'absence d'un accès durable et des ressources nécessaires pour nous permettre d'intensifier notre action, nous risquons fort d'être confrontés à une situation de phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, c'est-à-dire à une insécurité alimentaire catastrophique. Si nous voulons éviter que le Soudan ne devienne la plus grande crise alimentaire du monde, il est urgent et indispensable

de coordonner les efforts et de mettre en place une diplomatie commune. Il faut que toutes les parties garantissent un accès illimité à travers les frontières et les lignes de conflit.

Ce conflit a transformé le Soudan en la pire crise de déplacement au monde, dispersant plus de 8 millions de personnes à l'intérieur du pays et au-delà des frontières soudanaises, provoquant une déstabilisation régionale plus large. Près de 2 millions de personnes ont fui vers les pays voisins pour échapper à l'effusion de sang, et des milliers d'autres devraient suivre cette année. Cette situation exerce une pression croissante sur le Tchad et le Soudan du Sud, déjà confrontés à une insécurité alimentaire dangereusement élevée. Les organismes humanitaires sont contraints de faire des choix difficiles dans le cadre d'une opération humanitaire déjà sous-financée et mise à rude épreuve. Au Soudan du Sud, faute de moyens, 3 millions de personnes souffrant de faim aiguë ne reçoivent aucune aide du PAM, et celles que nous sommes en mesure d'aider reçoivent des rations réduites. De même, au Tchad, le PAM va devoir cesser toute aide aux 1,2 million de réfugiés présents dans le pays et aux près de 3 millions de Tchadiens en situation de faim aiguë. Tout cela se produit alors que la période de soudure entame sa phase la plus difficile. La capacité du PAM à prépositionner des fournitures dans l'est du Tchad avant l'arrivée des pluies en juin est également menacée par le manque de ressources.

L'aggravation de la faim ne fera qu'attiser l'instabilité dans cette région de l'Afrique. La communauté internationale doit donc accroître rapidement son appui financier et politique à nos opérations de secours d'urgence. Des efforts diplomatiques sont nécessaires pour garantir un accès humanitaire aux populations isolées du Soudan, qui sont aujourd'hui menacées de famine. Et, fondamentalement, cette crise oubliée nécessite des solutions politiques pour faire cesser les combats qui déchirent le pays. Mais le temps presse et nous attendons maintenant du Conseil qu'il renforce ses engagements au titre de la résolution 2417 (2018) et prenne des mesures urgentes pour éviter une catastrophe alimentaire au Soudan et dans l'ensemble de la région, atténuer les souffrances et sauver la vie des civils désespérés, qui sont pris dans cet enfer de combats et de faim.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Skau de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Mozambique, la Sierra Leone et mon pays, l'Algérie, ainsi que du Guyana,.

Nous remercions les intervenants de leurs exposés édifiants, qui décrivent une fois de plus une situation préoccupante au Soudan. Nous nous félicitons de la présence du Représentant permanent du Soudan à cette séance.

Près d'un an s'est écoulé depuis que la crise a éclaté au Soudan, faisant de nombreuses victimes innocentes et déplaçant de force des centaines de milliers de personnes, provoquant des déplacements massifs à l'intérieur et à l'extérieur du Soudan. Comme le décrit la note blanche présentée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires conformément à la résolution 2417 (2018), la situation est effroyable et requiert toute notre attention.

À cet égard, nous voudrions souligner les points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne la situation humanitaire sur le terrain, il est extrêmement préoccupant que 18 millions de personnes au Soudan soient, selon les informations dont nous disposons, confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. Il fut un temps où il aurait été inimaginable qu'un pays comme le Soudan, considéré comme un grenier à blé grâce à ses ressources abondantes et à ses traditions agricoles, soit confronté à des risques d'insécurité alimentaire aiguë. Malheureusement, la guerre a conduit à cette triste réalité. Il est encore plus inquiétant d'examiner les chiffres décrivant les conséquences directes, sur les enfants, de la détérioration rapide de la situation humanitaire. Il est donc essentiel de garantir un accès humanitaire sans entrave, en particulier à travers les lignes de front et les frontières, pour atteindre les zones touchées. À cet égard, il convient de saluer la décision du Gouvernement soudanais de faciliter l'accès humanitaire par plusieurs points de passage transfrontaliers, y compris par voie aérienne, décision qu'il faut mettre en œuvre rapidement pour relever les défis urgents.

Deuxièmement, en termes de financement, il est urgent de renforcer l'appui afin de formuler un plan de réponse humanitaire complet pour éliminer le risque d'insécurité alimentaire généralisée, restaurer les systèmes alimentaires et, à terme, lancer la reconstruction du pays. Les affrontements armés au Soudan ont perturbé les systèmes alimentaires du pays et entraîné la destruction d'infrastructures critiques, ce qui s'est traduit par une contraction de l'économie du pays. Nous appelons

les donateurs internationaux à redoubler d'efforts pour améliorer la situation humanitaire et aider le Soudan à s'engager sur la voie de la stabilité, d'une paix durable et de la reconstruction après la crise.

Troisièmement, en ce qui concerne le processus politique visant à mettre fin à la crise soudanaise, il est clair que les efforts pour remédier aux aspects humanitaires doivent aller de pair avec une solution politique globale. Comme le souligne la note blanche, près de neuf personnes sur 10 confrontées à une phase d'insécurité alimentaire d'urgence au Soudan se trouvent dans des zones touchées par le conflit au Darfour, au Kordofan, à Khartoum et à Gazira. Cette réalité souligne l'importance d'un règlement politique pour remédier durablement à la crise humanitaire. Les protagonistes doivent donc s'engager clairement à respecter le cessez-le-feu, qui constitue un premier pas décisif vers une solution politique.

L'adoption par le Conseil de sécurité, le 8 mars, de la résolution 2724 (2024), appelant à un cessez-le-feu pendant le mois sacré du ramadan, a suscité de nombreux espoirs. Cependant, il reste beaucoup à faire pour garantir la pleine mise en œuvre de cette résolution. À cet égard, nous attendons avec intérêt la prochaine série de pourparlers dans le cadre du processus de Djedda et la prochaine conférence humanitaire qui se tiendra à Paris, et nous avons l'espoir qu'ils permettront d'obtenir des engagements concrets de la part des parties soudanaises. Un processus politique global, prenant en considération toutes les préoccupations et tous les points de vue, nécessite un appui large et sincère de la part de la communauté internationale. Les ingérences extérieures qui alimentent la crise et entravent les efforts de paix doivent donc être publiquement et fermement condamnées.

La situation au Soudan n'est pas moins importante que n'importe quelle autre question à l'ordre du jour du Conseil. Nous devons continuer à faire porter nos efforts sur les meilleurs moyens de désamorcer les tensions en coordination avec les autorités soudanaises. Le peuple soudanais innocent est en droit d'attendre dignité, protection et un avenir meilleur.

M^me^ Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais remercier la représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial de leurs exposés et aussi des mesures proposées. La Suisse est reconnaissante pour l'engagement continu et courageux de tous les acteurs et actrices humanitaires et de tous les intervenants et intervenantes locaux de première ligne face à cette situation désastreuse à laquelle les Soudanaises et Soudanais sont confrontés –

(*l'oratrice poursuit en anglais*)

« un véritable cauchemar »,

(*l'oratrice reprend en français*)

comme l'a appelé M^me^ Wosornu.

Nous sommes consternés par le niveau alarmant de l'insécurité alimentaire et le risque réel de famine, qui est en fait plus qu'un risque, mais qui est déjà en train de se matérialiser. Le conflit dévastateur qui se poursuit sans relâche en est la cause principale. La Suisse, en tant que point focal au Conseil sur les conflits et la faim, avec le Guyana, salue le mécanisme d'alerte précoce institué par la résolution 2417 (2018). Dans cette même résolution, le Conseil s'est engagé à examiner les moyens de traduire les alertes précoces en actions concrètes. Nous devons agir de concert et maintenant avant que des milliers de personnes ne meurent de faim.

Face à cette situation et dans le droit fil des recommandations contenues dans la note blanche, la Suisse souhaite souligner surtout trois points.

Premièrement, nous appelons les parties au conflit à immédiatement faire taire leurs armes et à entamer un dialogue autour d'une solution politique à cette guerre qui n'a que trop duré. Il y a deux semaines, le Conseil a appelé les parties à cesser immédiatement les hostilités pendant ce mois de ramadan. Il faut maintenant respecter cette décision. Néanmoins, sur le terrain, les combats continuent sans relâche. La mise en œuvre de la résolution 2724 (2024) est cruciale pour que l'aide humanitaire puisse être acheminée de manière rapide, sûre et sans entrave par-delà les frontières et les lignes de front. Les obstacles bureaucratiques et administratifs auxquels se heurtent les acteurs et actrices humanitaires doivent être levés immédiatement.

Deuxièmement, et là, je voudrais faire écho à M. Martina de la FAO, nous rappelons que les parties doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits humains. L'usage de la famine comme arme de guerre contre la population civile est interdit et constitue un crime de guerre au sens du Statut de Rome. De plus, les biens indispensables à la survie de la population civile sont spécifiquement protégés par le droit international humanitaire, qui interdit notamment aux parties de les attaquer, de les détruire ou de les mettre hors d'usage. Enfin, les parties doivent autoriser et faciliter le passage

rapide et sans encombre de secours humanitaires destinés aux personnes civiles dans le besoin. Il est essentiel que les auteurs de violations de ces obligations soient tenus responsables de leurs actes.

Troisièmement, les personnes les plus vulnérables doivent être protégées. Dans ce contexte d'insécurité alimentaire aiguë et de conflit généralisé, les femmes et les filles sont en première ligne dans la recherche de moyens de subsistance. Elles sont alors exposées à des défis de protection majeurs, et particulièrement aux violences sexuelles et basées sur le genre. Il s'agit en outre de renforcer la résilience des communautés accueillant les personnes déplacées à l'interne par une approche d'assistance intégrée.

La fenêtre d'opportunité pour inverser cette crise alimentaire catastrophique se ferme rapidement. Nous saluons à ce titre la conférence des donateurs qui se tiendra le 15 avril à Paris, et à laquelle la Suisse participera. Une aide financière n'est cependant pas suffisante. Il est essentiel de poursuivre tous les efforts diplomatiques pour faire cesser les combats et trouver une solution pacifique au conflit et, dans l'intervalle, appeler les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire. Ainsi, le Conseil doit assumer sa responsabilité, comme il l'a décidé unanimement il y a cinq ans en adoptant la résolution 2417 (2018), et rester mobilisé pour briser le cercle vicieux entre les conflits armés et la faim.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier sincèrement les intervenants, M^me^ Wosornu, M. Martina et M. Skau, des exposés véritablement poignants et sincères qu'ils ont présentés aujourd'hui. Je salue également la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

En moins d'un mois, voilà que le Conseil est saisi d'une nouvelle mise à jour alarmante concernant l'aggravation de la crise de l'insécurité alimentaire aiguë qui touche des millions de personnes. Le conflit au Soudan, qui dure depuis bientôt un an, est un sombre rappel de la fragilité de la paix, des vies perdues et des communautés fragmentées, et du fait que l'avenir d'une nation entière est en jeu.

La Slovénie est vivement préoccupée par les éléments de preuve et les prévisions présentés par les intervenants d'aujourd'hui, ainsi que dans la note blanche du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), qui mettent en évidence le problème de la faim causée par le conflit et la menace imminente d'une famine. Nous souscrivons pleinement aux recommandations formulées dans la note blanche. Je voudrais insister sur quelques points.

Premièrement, il est temps d'accélérer nos efforts. Le Conseil de sécurité a adressé un message clair aux parties au conflit en appelant à l'instauration d'un cessez-le-feu pendant le ramadan. Nous demandons une nouvelle fois aux parties belligérantes de faire taire leurs armes et de cesser les hostilités. Nous continuons d'appuyer les initiatives coordonnées au niveau régional et les efforts diplomatiques plus larges visant à mettre fin au conflit. Nous demandons également à tous les acteurs extérieurs de s'abstenir d'influencer le conflit en fournissant un soutien en armes et de respecter l'embargo sur les armes. L'objectif principal doit demeurer l'arrêt des violences et la protection des civils.

Deuxièmement, l'intervention humanitaire est une bouée de sauvetage pour des millions de personnes, et nous remercions la France, ainsi que l'Allemagne et l'Union européenne, de leur rôle moteur dans la tenue prochaine de la conférence humanitaire pour le Soudan. Il est impératif de veiller à ce que l'aide humanitaire puisse parvenir sans entrave aux personnes qui en ont besoin. Cela est particulièrement important dans les régions de Khartoum, du Darfour, du Kordofan et de Gazira, où les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë sont les plus élevés. Nous demandons à nouveau à toutes les parties de permettre et de faciliter un accès humanitaire complet, rapide, sûr, sans entrave et indispensable à travers les frontières et les lignes de front, y compris en fournissant des garanties de sécurité immédiates. Nous appelons aussi toutes les parties à rétablir les réseaux vitaux et les services Internet, qui sont indispensables aux opérations humanitaires et aux services d'urgence. Le fait d'affamer la population civile comme méthode de guerre est strictement interdit, en plus d'être tout simplement barbare, cruel et inhumain, et le Conseil de sécurité s'est montré uni dans la condamnation de cette pratique. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties au conflit à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et à coopérer pleinement avec l'OCHA, les organismes des Nations Unies et les autres acteurs humanitaires pour fournir une aide.

Troisièmement, au milieu de cette tourmente, le sort des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées et les déplacés, mérite notre attention immédiate. Les projections alarmantes concernant la malnutrition aiguë sévère chez les enfants, comme nous

l'avons entendu aujourd'hui, sont un rappel brutal du tribut dévastateur payé par ceux dont les voix sont réduites au silence dans le conflit. On ne saurait ignorer l'existence d'un lien préjudiciable entre la santé et la malnutrition, qui touche plus particulièrement les enfants, les femmes enceintes et les nouvelles mères. Il est urgent de garantir un accès humanitaire rapide et complet afin d'acheminer des vivres, des ressources médicales critiques et de l'eau potable.

Pour terminer, le Soudan est en proie à une crise qui menace le tissu même de sa société. Cette crise alimentaire ne se réduit pas à des statistiques ; le nombre alarmant de personnes dans le besoin, de victimes de la violence et de personnes tuées, déplacées ou agressées cache des êtres humains réels, ayant tous leur propre vie et leurs propres aspirations. C'est, encore une fois, leur survie même qui est en jeu, ce qui a des répercussions profondes pour tous ceux qui rêvent de paix, dont nous, au Conseil de sécurité, faisons partie. Dans leurs exposés, les intervenants ont déclaré qu'il s'agissait de l'une des pires crises humanitaires de mémoire récente voire, peut-être, de la pire crise de la faim, et que 200 000 enfants risquaient de mourir de malnutrition. C'est un rappel à nos responsabilités. La Slovénie est prête à entendre le cri d'alarme des intervenants et de la population soudanaise et à envisager les mesures que peut prendre le Conseil.

M^me^ Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Directrice Wosornu, le Directeur général adjoint Martina et le Directeur exécutif adjoint Skau de leurs exposés au Conseil sur la crise humanitaire causée par ce conflit d'une violence insensée. J'attends avec intérêt la déclaration du Représentant permanent du Soudan, qui est parmi nous aujourd'hui.

Pour parler simplement, la population soudanaise a besoin d'un accès humanitaire total et sans entrave, et ce, dès maintenant. Nous venons de l'entendre : 18 millions de Soudanais, un nombre record, risquent de tomber dans l'insécurité alimentaire aiguë. Sans aide humanitaire d'urgence, nombre d'entre eux seront confrontés à une insécurité alimentaire catastrophique dans les prochains mois. Nous renouvelons donc l'appel lancé par le Conseil dans sa résolution 2724 (2024) et exhortons les parties non seulement à garantir un accès humanitaire immédiat et sans entrave, mais aussi à entamer des négociations directes et à cesser les hostilités : nous ne pouvons pas espérer atténuer la crise humanitaire à laquelle est confronté le peuple soudanais si nous ne remédions pas à ses causes profondes.

Nous redisons également avoir déterminé que des membres des Forces armées soudanaises et des Forces d'appui rapide avaient commis des crimes de guerre au Soudan. Nous exigeons que les parties s'emploient davantage à protéger les civils en toutes circonstances, à respecter les droits humains et à se conformer aux obligations que leur fait le droit international humanitaire. Nous demandons instamment aux puissances régionales de cesser immédiatement de fournir des armes aux parties en présence au Soudan et nous leur rappelons qu'un embargo contraignant sur les armes, décrété par l'ONU, est en vigueur au Darfour. Nous soulignons en outre que l'utilisation de la famine comme méthode de guerre est proscrite.

Bien entendu, tout comme nous exigeons la fin de ce conflit, nous exigeons également qu'un secours soit immédiatement apporté au peuple soudanais, et nous soulignons à quel point il est crucial que les acteurs humanitaires parviennent à tous les civils dans le besoin, où qu'ils se trouvent, afin d'éviter une catastrophe de plus grande ampleur. Dans ce sens, nous appelons une fois encore les Forces armées soudanaises à rouvrir immédiatement et totalement tous les points de passage de la frontière avec le Tchad, tout particulièrement celui d'Adré, à des fins humanitaires. Je note que nous avons entendu aujourd'hui que ce point de passage a peut-être été rouvert par les autorités soudanaises. Si c'est le cas, c'est un bon signe, mais il ne peut s'agir d'un événement ponctuel. Les quelques voies d'accès transfrontières terrestres en place depuis le Tchad et le Soudan du Sud sont tout simplement insuffisantes. L'ouverture totale de la frontière tchadienne est la seule option qui permette l'acheminement d'une aide humanitaire significative. Si les Forces armées soudanaises ne reviennent pas très vite sur leur décision de restreindre l'accès transfrontière, le Conseil de sécurité devra rapidement prendre des mesures pour garantir l'acheminement et la distribution d'une aide vitale, et il devra envisager de recourir à tous les outils à sa disposition, y compris l'autorisation d'un mécanisme transfrontière.

Le danger ne menace pas uniquement les personnes qui ont besoin d'aide. Les personnels chargés d'acheminer cette aide y sont également exposés. Les agents humanitaires qui ont perdu la vie en aidant des populations au bord du gouffre sont beaucoup trop nombreux. Les travailleurs humanitaires ne doivent être ni pris pour cible ni harcelés tandis qu'ils essaient de répondre aux besoins critiques des civils soudanais. Ils doivent être protégés.

Enfin, nous demandons instamment aux autres donateurs d'augmenter considérablement leur financement de l'intervention humanitaire de l'ONU. Les États-Unis sont le premier donateur dans le cadre de l'intervention humanitaire au Soudan et dans les pays voisins. Nous avons fourni plus de 968 millions de dollars depuis septembre 2023. Pourtant, l'appel humanitaire de l'ONU pour le Soudan n'est financé qu'à hauteur de 5 % à peine ; c'est tout simplement inacceptable. Nous demeurons déterminés à venir en aide à la population soudanaise, mais nous ne pouvons pas le faire seuls.

J'ai souvent évoqué ma visite dans le camp de réfugiés d'Adré, où j'ai rencontré des femmes et des enfants qui avaient fui les violences au Soudan. Si je pouvais les revoir aujourd'hui, je voudrais pouvoir leur dire que la communauté internationale fait tout ce qu'elle peut pour mettre fin aux souffrances du peuple soudanais, que la violence et la faim reculent et que tout ira bien. Or pour l'instant, je ne peux pas le dire. Pour les personnes que j'ai rencontrées au Tchad et pour les millions de Soudanais et de Soudanaises qui appellent à l'aide, nous devons faire plus, et nous devons agir maintenant.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie les représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme alimentaire mondial de leurs exposés. Je salue la participation du Représentant permanent du Soudan à notre séance.

Comme l'ont souligné les intervenants, tandis que le conflit se poursuit au Soudan, la situation humanitaire dans le pays continue de s'aggraver ; 18 millions de personnes souffrent de la faim et le problème de l'insécurité alimentaire se pose avec acuité dans de nombreuses régions du pays. La Chine apprécie à sa juste mesure le travail entrepris par les organismes humanitaires des Nations Unies et se félicite que les autorités soudanaises aient ouverts de multiples points de passage à visée humanitaire et facilitent activement les efforts de secours. Nous appelons les parties soudanaises à continuer de garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave.

Il convient de noter que les déficits de financement restent le principal obstacle aux activités humanitaires. Pour l'instant, l'appel humanitaire pour le Soudan est financé à moins de 5 %, et plusieurs organismes humanitaires risquent de voir leur financement se tarir. La communauté internationale, et les donateurs traditionnels en particulier, doivent agir de manière responsable en augmentant leur aide financière et alimentaire, et ils doivent faire tout leur possible pour atténuer les effets du conflit sur la vie des populations et pour empêcher une crise humanitaire plus grave encore.

Il importe de souligner que les secours humanitaire doivent avoir pour but premier de sauver des vies et de venir en aide aux personnes dans le besoin. Les questions humanitaires ne doivent pas être politisées. Depuis quelque temps, certains pays utilisent l'aide humanitaire comme un outil politique de pression et de sanction, allant jusqu'à faire directement ingérence dans les affaires intérieures du Soudan et cherchant à imposer une transition démocratique. C'est là un des principaux facteurs à l'origine du chaos persistant au Soudan, qui a fini par plonger le pays dans une crise profonde. La tragédie qui se déroule au Soudan mérite une réflexion approfondie de la part du Conseil.

L'obtention d'un cessez-le-feu et le retour à l'ordre au Soudan sont le moyen par excellence d'améliorer la situation humanitaire. Nous appelons les deux parties au conflit à appliquer la résolution 2724 (2024) en instaurant sans délai un cessez-le-feu pour le ramadan, afin de réduire au minimum les pertes civiles et d'empêcher que le conflit s'étende aux pays voisins. L'ONU doit resserrer sa coordination avec l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres organisations régionales afin qu'elles déploient leurs bons offices de concert, en vue de parvenir rapidement à une solution propice à une paix durable.

Depuis que le conflit a éclaté au Soudan, la Chine a acheminé au Soudan, par les canaux bilatéraux, de multiples lots de fournitures médicales et d'aide alimentaire, faisant ainsi sa part des efforts requis pour atténuer la crise humanitaire sur le terrain. La Chine continuera d'œuvrer avec la communauté internationale et de déployer d'inlassables efforts pour mettre fin au conflit et instaurer une paix durable au Soudan.

M. Cho (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM) de leurs exposés éclairants qui donnent à réfléchir. Je félicite le Guyana et la Suisse, les coordonnateurs informels sur les conflits et la faim, d'avoir demandé la tenue de la séance d'aujourd'hui.

La situation d'insécurité alimentaire prolongée au Soudan devient chronique. Le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère, soit 730 000, nous rappelle brutalement le coût de l'inaction. Cette crise de longue durée, qui est associée à d'autres risques, notamment des

déplacements massifs de population et des épidémies, aura des répercussions sur les générations futures.

Pour éviter ce scénario catastrophe, nous devons agir sans plus attendre. Dans cette optique, je voudrais mettre en avant trois points clefs.

Premièrement, des mesures doivent être prises pour garantir un accès humanitaire sûr. L'acheminement sans entrave de l'aide vitale est particulièrement important au Soudan. Nous prenons acte de l'annonce faite par les autorités soudanaises le 5 mars s'agissant d'autoriser un accès humanitaire temporaire par le point de passage de Tina entre le Tchad et le Darfour et de mettre en place de nouveaux itinéraires à travers d'autres zones frontalières. Nous appelons à la mise en œuvre intégrale et immédiate de ces mesures et à la poursuite de l'accès sans entrave de l'aide humanitaire à toutes les régions du Soudan, conformément aux obligations qui incombent à ce pays en vertu du droit international humanitaire, comme indiqué dans les résolutions 2417 (2018) et 2724 (2024).

Par ailleurs, des rapports inquiétants font état d'un pillage généralisé des fournitures humanitaires et d'attaques contre des infrastructures essentielles fournissant des services de base vitaux dans des domaines tels que la santé, l'eau et l'assainissement. Nous demandons l'arrêt immédiat de ces attaques qui privent les civils de biens indispensables à leur survie. Ces attaques constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Et comme mentionné hier (voir S/PV.9581), le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, que la République de Corée préside, a rappelé aux parties que ceux qui commettent des violations du droit international humanitaire peuvent faire l'objet de sanctions ciblées.

Deuxièmement, il faut accroître le financement de l'aide humanitaire au Soudan. L'année dernière, le Gouvernement de la République de Corée a fourni une aide humanitaire d'environ 1,3 million de dollars au Soudan. Nous avons décidé d'augmenter considérablement notre contribution au Fonds central pour les interventions d'urgence cette année, dont une partie sera affectée au Soudan.

Nous espérons que la prochaine conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins, organisée conjointement par l'Union européenne, la France et l'Allemagne à Paris en avril, incitera davantage de pays à fournir une aide humanitaire d'urgence au Soudan. Parallèlement à ces efforts internationaux, nous demandons instamment au Gouvernement soudanais de s'acquitter de la responsabilité première qui lui incombe de remédier à la grave crise humanitaire qui sévit au Soudan.

Enfin, nous réitérons notre appel à une cessation immédiate des hostilités. Les luttes de pouvoir dévastent le Soudan depuis le mois d'avril de l'année dernière. Il est impératif de rechercher une solution négociée à ces luttes.

La semaine dernière, la résolution 2724 (2024), adoptée dans cette salle, exprimait une grave préoccupation quant à l'insécurité alimentaire induite par le conflit et appelait à une cessation immédiate des hostilités pendant le mois du ramadan. Il est profondément regrettable que la résolution n'ait pas encore été mise en œuvre, et nous demandons instamment à toutes les parties belligérantes de s'y conformer pleinement dans les plus brefs délais.

Nous ne devons pas rester les bras croisés face à la catastrophe humanitaire qui menace le Soudan. La séance d'aujourd'hui est une étape essentielle et positive, mais nos efforts ne doivent pas s'arrêter là. Si nécessaire, le Conseil de sécurité doit prendre des mesures supplémentaires pour faciliter l'acheminement de l'aide à travers les frontières et les lignes de front, notamment en autorisant la mise en place de couloirs humanitaires. La République de Corée s'est engagée à collaborer de manière constructive avec les membres du Conseil afin de rendre ces progrès possibles.

M^me^ Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^me^ Wosornu, le Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Martina, et le Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial, M. Skau, de leurs exposés opportuns et complets.

Au cours des 11 derniers mois, la violence au Soudan a abouti à une situation d'urgence caractérisée par des déplacements de masse, la malnutrition, des violences interethniques et des violences sexuelles et fondées sur le genre.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les récoltes de 2024 devraient être inférieures à la moyenne. Dans les zones touchées par le conflit, de nombreux agriculteurs ont perdu leur matériel agricole et leurs terres ou ont été contraints d'abandonner leurs biens. Les prix des denrées alimentaires s'envolent, aggravés par la réduction des quantités de nourriture et la destruction des moyens de production.

Les groupes vulnérables sont particulièrement exposés. Près de 750 000 enfants devraient souffrir de malnutrition aiguë sévère, tout en manquant une année d'éducation.

La réponse humanitaire à la crise a été entravée par un manque de ressources et des problèmes de sécurité et de sûreté. Les obstacles systématiques à l'accès à l'aide à travers les frontières et les lignes de front par les parties ont aggravé la situation.

Depuis le début du conflit, 20 travailleurs humanitaires ont été tués et 33 autres blessés. Près de 150 entrepôts et bureaux ont été pillés. Les travailleurs humanitaires se sont vu refuser l'autorisation de voyager et ont subi des attaques violentes. Toute violence contre les travailleurs humanitaires est déplorable et totalement inacceptable.

L'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front au Soudan a également été fortement entravé, en particulier à destination de Khartoum, du Kordofan et de Gazira. Les communautés d'accueil qui hébergent des millions de personnes sont aujourd'hui épuisées et ont besoin d'un soutien urgent. À cet égard, tout renforcement de l'aide humanitaire nécessite que tous les points de passage de la frontière possibles restent ouverts et accessibles aux travailleurs humanitaires.

Les organismes des Nations Unies et les organisations internationales non gouvernementales doivent d'abord atteindre les personnes qui en ont le plus besoin. Malheureusement, dans de nombreuses régions qui suscitent des préoccupations, la présence humanitaire internationale est faible, voire inexistante.

Les opérations transfrontières entre le Tchad et le Darfour se sont avérées vitales, car les itinéraires à partir de Port-Soudan sont soit indisponibles, soit impraticables. Si Malte se félicite des récents changements apportés aux modalités d'acheminement de l'aide annoncés par les autorités soudanaises, nous rappelons la nécessité de disposer de plusieurs points de passage. Les travailleurs humanitaires ont besoin de plus de ressources, d'une levée des obstacles qu'ils rencontrent pour atteindre les populations et de garanties de sécurité de la part des parties.

Malte appelle les parties au conflit à appliquer la résolution 2724 (2024). La demande de cessez-le-feu pour le mois sacré du ramadan n'a pas été mise en œuvre, et nous assistons même à une intensification de la violence et de la souffrance. Les parties doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, qui interdit notamment d'utiliser la famine comme méthode de guerre. Les parties doivent également protéger les biens, les infrastructures et les services vitaux afin de garantir la satisfaction des besoins essentiels de la population civile. Elles doivent en outre s'engager à poursuivre un dialogue humanitaire soutenu afin de faciliter l'accès humanitaire à travers les frontières et les lignes de front et de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne rapidement, sans entrave et en toute sécurité à tous les civils, où qu'ils se trouvent dans le pays.

La communauté internationale doit jouer son rôle et renforcer l'aide humanitaire multisectorielle dans le cadre d'une action globale de protection et de lutte contre la famine au Soudan. La conférence d'annonces de contributions humanitaires pour le Soudan, qui se tiendra en France le mois prochain, sera une occasion importante qu'il ne faut pas manquer.

Pour terminer, il est impératif que nous, membres du Conseil, redoublions d'efforts pour mettre fin rapidement au conflit. La population soudanaise se trouve dans une situation désespérée, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Il s'agit de l'une des pires catastrophes humanitaires de mémoire récente. Nous ne pouvons et ne devons pas décevoir les Soudanaises et les Soudanais.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance et je remercie les intervenants de leurs déclarations. Nous saluons également la participation du représentant du Soudan à cette séance.

Ma délégation se félicite du travail réalisé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans le cadre de l'élaboration de la note blanche, le mécanisme d'alerte rapide établi dans la résolution 2417 (2018), qui habilite le Conseil de sécurité à prendre des mesures concrètes pour briser le cercle vicieux qui existe malheureusement entre les conflits armés et la faim.

Les informations que nous avons reçues aujourd'hui sont claires et irréfutables. Le conflit au Soudan a entraîné une crise humanitaire qui s'aggrave rapidement, avec près de 18 millions de personnes souffrant de faim aiguë, dont 5 millions en situation d'urgence, en particulier des femmes et des enfants. Plus de 75 % des personnes en situation d'urgence se trouvent dans des régions où l'accès est extrêmement limité en raison des hostilités, comme à Khartoum, au Darfour et au Kordofan.

En outre, l'intensité des combats a généré 8 millions de personnes déplacées, le nombre le plus important au monde, ce qui pourrait même déstabiliser la région. La réponse à la violence et au risque imminent de voir des millions de personnes mourir de faim doit toujours être

la paix et la sécurité, qui sont l'essence même de notre mandat collectif.

Le Conseil de sécurité a récemment adopté la résolution 2724 (2024), qui demande la cessation immédiate des hostilités pendant le mois de ramadan, et c'est pourquoi sa mise en œuvre doit être immédiate afin de promouvoir, dans un avenir proche, le règlement pacifique du conflit, qui est le seul moyen d'éviter une catastrophe humanitaire. Sans volonté politique de mettre fin au conflit, toute autre mesure ne fera qu'en atténuer les effets.

Le Conseil doit également dénoncer haut et fort les violations du droit international humanitaire et favoriser l'application du principe de responsabilité, notamment en ce qui concerne l'obstruction de l'aide humanitaire et le recours à la famine comme méthode de guerre.

Dans ce contexte, il est urgent de maintenir et d'élargir les points de passage frontaliers, de lever les obstacles bureaucratiques à l'acheminement des fournitures vitales, de garantir le financement de l'aide humanitaire, estimée à 4,1 milliards de dollars, et d'assurer la sécurité des travailleurs humanitaires.

Il n'y a pas si longtemps, le Soudan était considéré comme le futur grenier à blé de toute l'Afrique de l'Est. Toutefois, la destruction des infrastructures critiques, la perte de terres arables et le déplacement des agriculteurs ont mis à mal son potentiel agricole.

À cet égard, la coopération internationale visant à créer ou à rétablir les capacités de production, ainsi que le financement et le transfert de technologies, seront essentiels pour mettre au point des systèmes alimentaires productifs, compétitifs et durables en période d'après-conflit.

Nous devons redoubler d'efforts pour lutter avec la rapidité nécessaire contre la menace de famine qui pèse sur la population du Soudan, et nous devons trouver la volonté politique d'endiguer cette crise en utilisant les outils à notre disposition.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Wosornu, M. Martina et M. Skau de leurs exposés. Nous remercions le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture d'avoir alerté le Conseil sur cette crise urgente, et nous remercions également la Suisse et le Guyana d'avoir organisé cette séance aussi rapidement. Nous nous félicitons de la participation du représentant du Soudan.

Le risque de famine au Soudan, décrit dans la note blanche de l'OCHA, est extrêmement préoccupant. Après une mauvaise récolte, la faim aiguë s'aggravera et ce sont les personnes vulnérables qui en pâtiront le plus. La plupart des victimes seront des enfants âgés de moins de 5 ans.

Nous rendons hommage au personnel humanitaire de l'ONU, international et soudanais, qui travaille dans des conditions extrêmes pour atténuer les souffrances.

Je souhaite souligner trois points clefs.

Premièrement, la note blanche indique clairement que l'obstruction de l'accès humanitaire par les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide a plongé le peuple soudanais dans la famine. L'utilisation de la famine comme méthode de guerre est interdite par le droit international humanitaire. La décision des autorités soudanaises d'autoriser un accès humanitaire extrêmement limité à partir du Tchad est loin d'être suffisante pour répondre à l'explosion des besoins humanitaires, d'autant plus que l'accès à travers les lignes de front reste complètement bloqué. Nous appelons les parties belligérantes à garantir et à faciliter d'urgence un accès sans entrave par tous les itinéraires, tant transfrontaliers qu'à travers les lignes de front, y compris l'itinéraire vital d'Adré, au Tchad.

Deuxièmement, il faut augmenter le financement de l'aide humanitaire. Le Royaume-Uni a fourni plus de 54 millions de dollars d'aide humanitaire au peuple soudanais au cours de cet exercice financier. Nous fournissons également un appui financier aux personnes qui fuient vers les pays voisins. Nous nous félicitons de la tenue prochaine d'une conférence d'annonces de contributions organisée par la France, l'Allemagne et l'Union européenne et nous appelons la communauté internationale à augmenter son financement afin d'éviter le terrible scénario d'un million de morts supplémentaires au Soudan cette année. Mais si le financement est important, cette crise d'origine humaine devra être réglée par des moyens politiques.

Troisièmement, les combats doivent cesser. Le monde est témoin des conséquences humanitaires catastrophiques d'un conflit qui n'aurait jamais dû commencer. Il est inacceptable que les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide n'aient pas instauré un cessez-le-feu pour le ramadan et n'aient pas immédiatement facilité un accès humanitaire sans entrave, conformément à la résolution 2724 (2024). Nous appelons les deux parties à cesser immédiatement les combats et à reprendre les

négociations. Compte tenu du risque évident d'une famine imminente, il est impératif que le Conseil reste saisi de cette question et que nous nous astreignions, ainsi que les parties belligérantes, à mettre en œuvre les recommandations formulées dans la note blanche.

M^me^ Dime Labille (France) : Je remercie M^me^ Wosornu, M. Skau et M. Martina pour leurs présentations édifiantes. Je voudrais également remercier l'Algérie, la Suisse, la Sierra Leone et la Slovénie d'avoir demandé la tenue de cette séance.

Nous sommes réunis aujourd'hui en application de la résolution 2417 (2018). Ce texte condamnait pour la première fois l'utilisation de la famine comme arme de guerre, l'absence d'accès humanitaire et la privation des civils de biens indispensables à leur survie. Cette résolution doit pouvoir être pleinement mise en œuvre.

La situation humanitaire au Soudan ne cesse de se dégrader, alors que le conflit s'intensifie et s'étend à de nouvelles régions du pays. Les projections ne laissent guère de doute et le spectre de la famine menace. L'agriculture et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire sont affectés : les champs sont détruits ou inaccessibles et les infrastructures agricoles très endommagées, souvent de manière durable. Les déplacements de populations civiles ont également conduit à l'abandon de terres cultivables. Le manque d'eau, d'électricité et de carburant a conduit à un quasi effondrement de l'ensemble des systèmes alimentaires. Cette situation est inacceptable.

Les deux parties doivent se conformer au respect du droit international, et nous les appelons à respecter les engagements pris à Djedda s'agissant de la protection des civils et de la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire. La protection des personnels humanitaires doit également être garantie.

Il est essentiel de garantir des accès humanitaires complets, sûrs et sans entraves et de lever les entraves à l'acheminement de l'aide, aussi bien à travers les lignes de front que dans le cadre d'une aide transfrontalière. La France salue les premiers engagements pris par les autorités soudanaises pour autoriser l'utilisation de points transfrontaliers ainsi que de trois aéroports pour améliorer l'accès humanitaire. Nous appelons les deux belligérants à faciliter les accès sur le terrain. La facilitation de ces accès sera l'un des principaux objectifs de la conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins que la France, l'Allemagne et l'Union européenne organiseront le 15 avril prochain à Paris.

Le Conseil a appelé à un cessez-le-feu pendant la durée du ramadan, avec l'adoption de la résolution 2724 (2024). Celle-ci doit être mise en œuvre urgemment et nous devons travailler à une cessation des combats au-delà de cette période.

La France et l'Union européenne resteront mobilisées pour répondre aux souffrances de la population soudanaise et à l'impact du conflit sur la région.

M^me^ Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M^me^ Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M. Maurizio Martina, Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et M. Carl Skau, Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial, de leurs exposés sur la situation humanitaire et alimentaire au Soudan. Nous nous félicitons de la participation du Représentant permanent du Soudan à la présente séance.

Nous partageons les préoccupations exprimées dans les évaluations de la situation humanitaire et alimentaire difficile au Soudan, y compris dans la note blanche préparée par l'OCHA conformément à la résolution 2417 (2018). Nous notons que l'OCHA prévoit une nouvelle détérioration de la situation, selon les régions, et estime que la situation pourrait passer de la phase 3 à la phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, voire à la phase 5, la phase la plus aiguë, dans certaines régions. Cette situation s'explique par la poursuite de combats intenses dans certaines parties du pays depuis avril 2023, qui a fait de nombreuses victimes, y compris parmi les civils.

Les statistiques sont particulièrement déprimantes : 40 % de la population de ce grand pays africain est confrontée à une insécurité alimentaire aiguë et des dizaines de milliers d'enfants sont exposés à un risque de malnutrition sévère. En raison du conflit en cours, ils n'ont pas accès aux soins de santé, 70 % des établissements de santé des régions touchées n'étant plus opérationnels. Comme pour les enfants de Gaza, nous devons prendre en considération les graves dommages que cela pourrait causer au développement de toute une génération, la future génération du pays.

Dans le même temps, il ne serait pas constructif de se contenter de dramatiser la situation sans se pencher sur l'état réel des choses, et il est encore plus inapproprié de politiser la composante humanitaire. La situation en matière de sécurité alimentaire au Soudan fait l'objet

d'évaluations diverses. Si certaines délégations et certains représentants de l'ONU craignent que le Soudan ne soit presque totalement plongé dans la famine, il convient de signaler que tout le monde ne partage pas ces constats alarmistes. En réalité, des produits alimentaires sont disponibles dans le pays et les étals des marchés et des magasins ne sont pas vides, même dans les États isolés de Kassala, Gedaref, Sennar et Gazira. Le pays a récolté 3 millions de tonnes de sorgho l'année dernière. Il y a des pénuries de blé, mais elles sont compensées par des approvisionnements extérieurs. Bien souvent, le principal problème provient des réductions de salaires, de l'inflation galopante et de la baisse du pouvoir d'achat. La tendance à la détérioration à long terme du potentiel économique et alimentaire du pays est également alarmante. Selon la Banque mondiale, l'économie soudanaise se contracte à un rythme élevé, avec un repli de 12 % en 2023. La destruction des infrastructures critiques se poursuit. Pour la toute première fois, le nombre de Soudanais exposés à la faim pendant la saison des récoltes a augmenté. Cela montre l'ampleur de la destruction du secteur agricole du Soudan. Son relèvement prendra du temps, bien sûr.

Nous relevons que, le 5 mars, les autorités soudanaises ont décidé de reprendre la fourniture de l'aide humanitaire par plusieurs points de passage situés aux frontières avec le Tchad, le Soudan du Sud et l'Égypte, ainsi que par certains aéroports soudanais. En outre, selon l'équipe de pays des Nations Unies, le 17 mars, le Soudan a autorisé le passage de 60 camions chargés d'aide humanitaire vers Geneina par le poste de contrôle d'Adré, tenu par les Forces d'appui rapide, à la frontière entre le Soudan et le Tchad. Je voudrais rappeler que, selon l'OCHA, la situation dans cette ville est désastreuse.

Nous appelons les participants à cette séance à ne pas déformer la réalité. Les autorités soudanaises ont fait preuve d'ouverture et d'un esprit de coopération constructif à chaque étape. Elles sont sérieusement déterminées à acheminer des denrées alimentaires vers le Grand Darfour. Nous soulignons que Port-Soudan a approuvé l'acheminement de fournitures en provenance du Tchad, malgré d'importantes menaces pour la sécurité.

Nous sommes fermement convaincus qu'il faut poursuivre la coopération humanitaire avec les autorités actuelles. Après tout, c'est à elles qu'incombe la responsabilité de remédier à la situation humanitaire actuelle, d'aider à la distribution des fournitures et d'en rendre compte, et de garantir la protection des civils. Refuser de le faire reviendrait à exacerber une situation déjà catastrophique pour la population soudanaise. Il faut accroître les livraisons d'aide par différents points de passage sous le contrôle des autorités centrales et uniquement avec leur consentement. Un financement suffisant des programmes d'aide humanitaire au Soudan pourrait alléger les souffrances des Soudanais. Il faut également aider les États voisins. Nous espérons que la prochaine conférence internationale qui se tiendra à Paris le 15 avril répondra aux attentes.

Malheureusement, la politisation de la sécurité alimentaire et des situations humanitaires dans différents pays est devenue un phénomène fréquent au sein du Conseil de sécurité. Le Conseil ne dispose pas d'outils pour remédier véritablement à ces situations, car elles relèvent de la compétence d'autres organes de l'ONU. C'est pourquoi, à certaines périodes, les tensions sont délibérément attisées à des fins politiques. Très souvent, cela se fait dans l'intérêt d'acteurs extérieurs. Le conflit a clairement aggravé la situation humanitaire au Soudan, mais nous ne devons pas oublier que les mesures économiques et autres restrictions imposées au pays par l'Occident ont affaibli la résilience de la société soudanaise.

La Russie fournit une assistance au Soudan à la fois de manière bilatérale et par l'intermédiaire d'organisations internationales. En 2022, une cargaison de 20 000 tonnes de blé de qualité alimentaire a été envoyée à Port-Soudan. En 2023, notre pays a versé une contribution volontaire de 2,5 millions de dollars au Programme alimentaire mondial afin de fournir une aide alimentaire au Soudan. En mai 2023, alors que le conflit actuel avait déjà commencé, la Russie a fait don de kits contenant des médicaments et du matériel médical suffisants pour aider 12 000 patients, y compris pour des opérations chirurgicales. Un an plus tôt, la Russie a envoyé au Soudan une centaine de kits de lutte contre le choléra et le paludisme.

Les mesures concrètes prises par Port-Soudan sur le front humanitaire sont louables. Elles sont conformes à la Déclaration d'engagement de Djedda en faveur de la protection des civils du Soudan, concernant l'organisation de couloirs humanitaires sûrs et durables avec les garanties des parties au conflit. Il ne faut pas oublier que ce même document interdit l'utilisation de boucliers humains par les parties. Malgré cela, l'une des parties continue d'utiliser des boucliers humains. Nous pensons que la volonté affichée par les autorités soudanaises de régler de manière positive et constructive les problèmes humanitaires émergents est un élément sur lequel nous pouvons nous appuyer pour parvenir à un règlement global du conflit dans le pays.

Seule une solution politique au conflit permettra aux populations de rentrer chez elles et de reprendre leur mode de vie traditionnel sans mettre leur vie en danger. Nous ne cessons de demander la fin des affrontements armés et le lancement d'un dialogue intersoudanais inclusif avec la participation de toutes les forces politiques influentes et tous les groupes ethniques et confessionnels. Les efforts internationaux déployés par le passé, notamment au Soudan, montrent que les décisions imposées de l'extérieur, en particulier les décisions hâtives qui ne tiennent pas compte des opinions des acteurs nationaux influents, ne sont pas pérennes et ne durent parfois pas plus d'une journée. Dans le pire des cas, elles peuvent causer des dommages importants.

Nous jugeons inacceptable toute ingérence extérieure destructrice dans les affaires du Soudan, pays ami. Nous sommes fermement convaincus que le peuple soudanais peut et doit régler ses problèmes internes de manière indépendante, sans pression extérieure et, en particulier, sans tentative de la part de tiers d'utiliser la situation humanitaire pour faire pression sur le Soudan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Je remercie M^me^ Wosornu, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Martina, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et M. Skau, du Programme alimentaire mondial, de leurs exposés éclairants, qui ont mis en évidence la gravité de la situation.

Le Japon remercie le Guyana et la Suisse, en tant que coordonnateurs informels sur les conflits et la faim, ainsi que la Sierra Leone et la Slovénie, d'avoir demandé la tenue de cette séance importante et opportune.

Il y a deux semaines, dans cette salle, le Secrétaire général a appelé toutes les parties au Soudan à respecter une cessation des hostilités pendant le mois du ramadan afin que le peuple soudanais puisse s'engager résolument sur la voie d'une paix durable (voir S/PV.9567). L'Union africaine et la Ligue des États arabes se sont fait l'écho de son appel, au même titre que le Conseil de sécurité, qui a rapidement adopté la résolution 2724 (2024).

Malgré ces appels forts et unis, les affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, qui durent depuis 11 mois, se poursuivent. Nous sommes vivement préoccupés par le fait que près de 18 millions de personnes au Soudan sont aujourd'hui confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, en grande partie à cause de la guerre.

Compte tenu de cette situation, je voudrais insister aujourd'hui sur trois points.

Premièrement, et avant toute chose, le plus important dans l'immédiat est de répondre aux appels unanimes de la communauté internationale et d'honorer l'esprit du ramadan en observant une cessation des hostilités. Le Conseil appuie les efforts coordonnés aux niveaux international et régional en faveur d'une solution pacifique négociée. Nous réaffirmons notre soutien à l'Envoyé personnel Ramtane Lamamra pour qu'il continue d'user pleinement de ses bons offices.

Deuxièmement, les parties doivent respecter les obligations que leur impose le droit international humanitaire. La famine ne saurait être utilisée comme méthode de guerre. Les parties doivent protéger les civils, et non menacer les infrastructures civiles ou la fourniture de biens et de services vitaux. Nous sommes préoccupés par le fait que de nombreux agriculteurs ont été déplacés de leurs terres. Les attaques contre les infrastructures économiques et agricoles ont aussi gravement porté atteinte au système alimentaire du Soudan.

Troisièmement, il est indispensable de garantir un accès humanitaire complet, rapide, sûr et sans entrave. Les opérations transfrontières et à travers les lignes de front sont fondamentales pour acheminer l'aide humanitaire dans les zones touchées par le conflit, notamment au Darfour, au Kordofan, à Khartoum et à Gazira. Tous les fournisseurs d'aide humanitaire doivent être protégés et leur présence doit être assurée. Nous appelons les deux parties à s'engager pleinement dans un dialogue afin de garantir le déroulement sans entrave des opérations transfrontières et à travers les lignes de front, ainsi qu'à honorer les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de la Déclaration d'engagement de Djedda en faveur de la protection des civils du Soudan.

À cet égard, nous prenons acte avec satisfaction de l'annonce, par les autorités soudanaises, qu'elles faciliteront l'accès humanitaire via certains points de passage de la frontière avec le Tchad, le Soudan du Sud et l'Égypte, ainsi que par voie aérienne. Nous constatons également que des progrès ont été accomplis en matière de délivrance de visas et de dédouanement.

Le Japon se joint à d'autres pays pour appeler les donateurs à augmenter leur aide humanitaire au peuple soudanais. Je conclurai mon intervention en réaffirmant

notre engagement résolu envers le peuple soudanais et son avenir.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohammed (Soudan) (*parle en arabe*) : J'espère, Monsieur le Président, que vous m'accorderez suffisamment de temps après avoir écouté les différents points de vue sur la question de l'aide humanitaire, qui tend à être politisée. Les interprètes m'ont demandé de parler à une cadence raisonnable, c'est pourquoi j'ai besoin de suffisamment de temps pour pouvoir faire ma longue déclaration.

Je remercie M^me^ Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Maurizio Martina, Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et M. Carl Skau, Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial, de leurs exposés. Je remercie également toutes les délégations de leur bonne foi et de ce qu'elles ont dit sur la situation humanitaire au Soudan. Je remercie tout particulièrement les représentants des États-Unis, de la Russie, de la Chine, du Royaume-Uni et d'autres pays de l'aide humanitaire qu'ils apportent au Soudan.

Je voudrais revenir sur certaines critiques dont le Soudan a fait l'objet à plusieurs reprises de la part de délégations, sans répondre à ce que nous avons dit à maintes reprises devant le Conseil de sécurité. J'ai indiqué au Conseil qu'il n'y avait pas d'obstacles bureaucratiques parce que la bureaucratie elle-même était morte. Il n'y a de bureaucratie que dans un État qui fonctionne dans des circonstances normales, mais nous sommes confrontés à une guerre d'agression. Les Émirats arabes unis continuent de soutenir les Forces d'appui rapide au Darfour en leur fournissant de l'argent, ainsi que des armes, des missiles et du matériel qui transitent par l'aéroport d'Am Djarass, au Tchad. La semaine dernière, 3 000 combattants des Forces d'appui rapide ont atterri à Abou Dhabi pour recevoir une formation et retourner ensuite au Darfour afin d'y poursuivre la guerre.

Nous tenons à remercier le représentant de l'Algérie de la déclaration qu'il a faite au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité et du Guyana, dans laquelle il a demandé – ou exigé – que des pressions soient exercées immédiatement sur les États qui soutiennent et exacerbent le conflit.

Je remercie également la représentante des États-Unis, M^me^ Thomas-Greenfield, de sa déclaration, dans laquelle elle a appelé les puissances régionales à mettre fin aux livraisons d'armes au Darfour, en application de l'embargo sur les armes. Le Conseil est prié d'inclure un appel similaire car, lorsqu'il a adopté sa résolution précédente (résolution 2685 (2023)), celle-ci ne comportait pas de paragraphe exigeant la cessation du conflit. Lorsque nous avons demandé l'inclusion d'un tel paragraphe dans la résolution, le rédacteur a ignoré notre demande. On nous a dit plus tard que ce paragraphe avait été omis par erreur.

En ce qui concerne la réouverture des points de passage frontaliers, j'ai indiqué au Conseil que tous les points de passage par voie aérienne, terrestre et maritime étaient désormais ouverts, y compris celui de Tina à titre temporaire. Un convoi d'aide humanitaire des Nations Unies, estimé à 237 camions, était censé franchir la frontière, mais seuls 60 camions ont pu le faire. Je crois qu'il n'y a plus de convoi humanitaire des Nations Unies sur le terrain. Port-Soudan est également ouvert. Je tiens à être clair sur ce point. Aucun obstacle n'entrave les opérations humanitaires.

Quant à ceux qui ont exagéré en disant que le Soudan était confronté à la famine, je leur répondrai en me faisant l'écho d'Amartya Sen, qui a dit que la famine n'était pas causée par le manque de nourriture, mais par la coupure des voies d'accès et la perturbation des réseaux de distribution. Selon les écologistes, le Soudan n'est pas enclin à la famine. Toutefois, les intérêts internationaux ciblant le Soudan, propageant des guerres et tuant injustement des Soudanais empêchent le Soudan de tirer profit de sa terre. Certains États se sont interposés pour empêcher le Soudan de devenir le grenier à blé du monde.

Nous avons cinq rivières saisonnières, des vallées, le Grand Nil et le bassin de Nubie. Le Soudan compte plusieurs régions climatiques, et la culture du blé est possible dans les régions froides. Nous bénéficions du programme de Gazira, qui couvre une superficie de plus de 800 000 hectares de terres arables. Au total, le Soudan dispose de plus de 72 millions d'hectares de terres arables. Nous avons également adopté des méthodes agricoles modernes qui nous permettent d'accroître la productivité en utilisant des semences améliorées.

Nous tenons à remercier la FAO pour l'aide qu'elle nous apporte dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. D'autres organisations internationales sont peu disposées à faire de même. Cependant, le rapport de la FAO sur la production agricole au Soudan

comporte quelques erreurs, notamment lorsqu'il indique que la surface cultivée est de 9 millions d'hectares et qu'il faudrait augmenter les surfaces cultivées pour éviter la famine. En revanche, la guerre a empêché la distribution stratégique de 7 000 tonnes de semences et d'engrais. Nous sommes reconnaissants à la FAO, à la Banque agricole du Soudan et à la Banque africaine de développement de nous les avoir fournis. Il a été difficile de livrer des semences et des engrais aux États du Darfour, du Kordofan méridional et de Khartoum, mais ils ont été livrés par les forces conjointes. Il a également été difficile de livrer du carburant, car des nuisibles communs, comme les criquets et les oiseaux, ont été pulvérisés, pour un coût de 7 millions d'euros, des pesticides et du carburant aviation ont été achetés, et des pilotes étrangers ont été engagés.

L'incursion des milices des Forces d'appui rapide dans l'État de Gazira après les récoltes estivales a eu une incidence sur 323 000 hectares, et 85 % des cultures ont été récoltées avant la guerre. Cette superficie a été portée à près de 500 000 hectares durant la saison actuelle, et il faut désormais stabiliser les niveaux d'eau et fournir les intrants de production afin d'étendre la culture du maïs.

Du 2 au 17 janvier, à la demande du Ministère de l'agriculture et des forêts, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en étroite collaboration avec le Secrétariat technique à la sécurité alimentaire, a mobilisé les Ministères des États et effectué sa mission annuelle d'évaluation de la production et de la disponibilité alimentaires afin de déterminer la production agricole de 2023 et d'évaluer la disponibilité alimentaire dans les 18 États du pays.

Sachant que la guerre en cours restreint les déplacements à l'intérieur de certains États et entre eux, il a fallu réviser l'approche appliquée pour la mission. Les équipes initiales ont été remplacées par des équipes gouvernementales, dont la composition variait d'un État à l'autre, le département de la production au Ministère de l'agriculture et des forêts et le Ministère des finances, de la planification économique et de la sécurité économique ayant dû déménager dans divers États du pays après que la guerre eut éclaté dans la capitale, Khartoum.

Ces équipes spéciales, en particulier celles liées aux Ministères des États et aux projets d'irrigation, ont reçu des données et des informations sur la production agricole et les conditions d'élevage, notamment des estimations officielles des surfaces plantées et récoltées et de la production de céréales de base et de cultures commerciales, ainsi que des informations sur les principaux facteurs influents. Lorsque les conditions de sécurité le permettaient, des visites de terrain ont été effectuées pour vérifier les estimations officielles fournies par les autorités des États par rapport aux informations recueillies dans le cadre d'inspections sur le terrain, d'études de cas rapides menées sur des échantillons obtenus auprès d'agriculteurs, et d'entretiens avec d'éleveurs et de négociants.

Il n'a pas été possible de recueillir des informations sur le bétail, les exploitations agricoles et les pâturages, car l'état des pâturages a été évalué à l'aide de l'outil d'évaluation picturale. Les agriculteurs et les informateurs clefs ont fourni des informations sur la quantité et la répartition des précipitations, l'état de la végétation, les campagnes de protection des cultures, l'état et la santé du bétail, ainsi que les prix des principales cultures. Des rapports périodiques sur la sécurité alimentaire ont été consultés, mais il n'a pas été possible d'obtenir d'informations officielles sur les principaux indicateurs socioéconomiques auprès de la Banque centrale du Soudan, de la Banque agricole du Soudan, du Bureau central des statistiques ou de l'Autorité des réserves stratégiques. De ce fait, la plupart des évaluations pluviométriques, comme celles du service météorologique national, ont utilisé des informations provenant de données et images satellites pour estimer les précipitations pendant la saison des pluies et l'évolution des conditions de la végétation au cours de l'année.

La production nationale de sorgho, de millet et de blé pour la saison 2022-23 est estimée à environ 4 millions de tonnes. La production de blé qui sera récoltée au cours de la campagne agricole actuelle, en mars, devrait atteindre environ 377 900 tonnes, soit 21 % de moins que l'année précédente.

Les taux de vaccination animale en 2023 ont beau avoir été inférieurs à ceux de l'année précédente, la santé du bétail était globalement bonne et aucun foyer majeur d'épidémie n'a été signalé. L'état des pâturages a été jugé modéré à bon au moment de l'évaluation, mais les pluies saisonnières irrégulières n'ont permis de reconstituer que partiellement les réserves des pâturages, ce qui ne sera pas suffisant pour assurer la subsistance du bétail jusqu'au début de la saison des pluies, en juin. Une situation similaire est signalée en ce qui concerne l'accès à l'eau, car le conflit limite les mouvements des troupeaux et restreint l'accès aux pâturages et à l'eau dans certaines zones.

Les prix du sorgho et du millet produits localement et du blé importé ont connu une tendance globalement ascendante en 2023, en raison des perturbations du commerce liées au conflit, des pénuries d'approvisionnement et de la dévaluation continue de la monnaie nationale. Les plus fortes hausses ont été enregistrées

dans les régions du Grand Darfour, du Grand Kordofan et de l'État de Khartoum, où le conflit est le plus intense.

Pour 2024, l'utilisation de céréales alimentaires est estimée à près de 7,3 millions de tonnes sur la base du recensement effectué fin 2023 et de la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, pour une consommation moyenne de 152 kilogrammes par habitant. Les besoins de céréales à l'importation pour l'exercice 2024 sont donc prévus à 3,7 millions de tonnes, dont 2,4 millions de tonnes de blé et de maïs et 936 000 tonnes de sorgho.

En ce qui concerne la production agricole et les surfaces plantées et récoltées, la surface cultivée en sorgho en 2023 est estimée à 9 millions d'hectares, ce qui représente une augmentation d'environ 1 % par rapport à 2022 et à la moyenne des cinq années précédentes. Le secteur semi automatisé a connu un recul d'environ 3 % des surfaces cultivées par rapport à 2022, et de 9 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Cette tendance est principalement due à la baisse du nombre d'exploitants bénéficiant d'un financement agricole et à la hausse des coûts de production.

De fortes baisses ont été signalées dans les États de Sennar et du Nil Bleu, tandis que le Kordofan septentrional et le Kordofan occidental n'ont signalé aucune interruption des semis pour la saison agricole à l'été 2023. En revanche, dans l'État de Gedaref, les surfaces cultivées auraient augmenté de 23 % et 27 %, respectivement, par rapport à 2022 et à la moyenne des cinq années précédentes. Globalement, les surfaces cultivées sont ressorties en hausse de 7 % et 14 %, respectivement, par rapport à 2022 et à la moyenne des cinq années précédentes. Cela s'explique en premier lieu par l'augmentation observée dans l'État de Sennar, où les surfaces cultivées seraient trois fois supérieures à 2022 et quatre fois plus importantes que la moyenne des cinq années précédentes, en raison de l'afflux de déplacés, provenant principalement de l'État de Khartoum, qui ont pris part aux activités agricoles. L'augmentation des surfaces cultivées dans l'État de Sennar a compensé le fort recul observé dans les régions du Darfour occidental, méridional et central en raison de l'insécurité liée aux attaques systématiques des Forces d'appui rapide, qui empêchent les agriculteurs d'accéder aux champs.

La surface plantée en millet est estimée à 3,9 millions d'hectares, en baisse de 20 % et 15 %, respectivement, par rapport à 2022 et à la moyenne des cinq années précédentes. Ce recul s'explique principalement par la réduction des surfaces plantées dans le secteur traditionnel qui, les cinq dernières années, représentait en moyenne 90 % du total des surfaces cultivées en millet. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées dans le Darfour central et ont été partiellement compensées par une augmentation des surfaces cultivées dans les États de Sennar, du Kordofan méridional et du Kordofan occidental.

Le blé a été semé entre le début du mois de novembre et la mi-décembre 2023. La surface cultivée était estimée à 179 130 hectares à la fin du mois de décembre, ce qui représente une baisse de 38 % et 7 %, respectivement, par rapport à la saison précédente et à la moyenne des cinq années précédentes. Cette diminution, qui suit la tendance prévalant l'année précédente, s'explique par les problèmes d'accès au financement agricole, lesquels ont été exacerbés par la perturbation des activités des banques agricoles, les difficultés à obtenir des prix compétitifs sur le marché, et la diminution des surfaces cultivées en sorgho et en millet par rapport à l'année précédente et à la moyenne cinq années précédentes, respectivement.

La surface cultivée en sorgho a été estimée à 6 millions d'hectares, soit une baisse de 17 % par rapport à l'année précédente et de 21 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. La surface cultivée en millet a été estimée à 3 millions d'hectares, soit une baisse de 15 % par rapport à l'année précédente et de 21 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes.

Le rapport entre les récoltes et la surface totale cultivée est de 77 % pour le millet, ce qui est similaire à la moyenne des cinq années précédentes. Le pourcentage de sorgho récolté est de 61 %, contre 77 % au cours des cinq années précédentes. La superficie cultivée en blé devrait être de 161 360 hectares, ce qui représente une diminution de près de 15 % par rapport à l'année précédente.

Sur la base des estimations issues de l'Évaluation de la production et de la disponibilité alimentaires, y compris la récolte de blé d'hiver et celle de mars 2024, et en fonction des dernières informations sur la consommation et l'alimentation animale, nous sommes parvenus aux chiffres suivants.

La production totale de céréales est estimée à près de 4 millions de tonnes, y compris la production prévue de 377 900 tonnes de blé avec la récolte de blé d'hiver.

La consommation totale est estimée à 7,32 millions de tonnes, pour une population estimée à 48,2 millions d'habitants à fin 2023. Ces chiffres ont été utilisés dans le dernier Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Selon l'analyse de ce cadre, la consommation

moyenne par habitant et par an est de 152 kilogrammes de céréales, dont 75 kilogrammes de sorgho, 58 kilogrammes de blé, 16 kilogrammes de millet et 2 kilogrammes de riz.

Le fourrage devrait atteindre 152 740 tonnes, dont 5 % de sorgho et 2 % de millet utilisés comme aliment pour le bétail.

Par ailleurs, les besoins en semences en 2023 sont estimés à environ 122 000 tonnes, sur la base d'un taux de 7,5 kilogrammes par hectare pour le sorgho, 4 kilogrammes par hectare pour le millet et 20 kilogrammes pour le maïs.

Les pertes après récolte sont estimées à 191,3 tonnes, soit un taux de 5 % pour le sorgho et de 1 % pour le riz.

En conclusion, il y a un déficit alimentaire mais il ne s'agit pas d'une famine car nous disposons d'une réserve stratégique dans les silos et les moulins. Il y a le silo de la Banque agricole à Gedaref, en plus des céréales stockées sous forme d'approvisionnements dans des entrepôts et des installations de stockage privées. Il n'y a pas de famine au Soudan et la pénurie alimentaire n'a pas entraîné un déficit de la production céréalière, mais il y a des interruptions critiques en raison du contrôle de certaines zones par les Forces d'appui rapide, ce qui a entravé l'accès à la nourriture. En revanche, de vastes zones des États du Kordofan méridional et du Kordofan occidental ont été cultivées. Dans l'État de Gazira, si l'objectif est de cultiver 141 640 hectares, 101 170 hectares l'ont été, malgré la guerre et les attaques répétées des Forces d'appui rapide.

Le déficit en maïs est de 1,5 million de tonnes et peut être comblé par l'importation de denrées alimentaires par l'intermédiaire de l'ONU en deux lots. En outre, 1,5 million de tonnes de blé destinées à la fabrication du pain sont importées de l'étranger à un prix inférieur au coût de la culture du blé. Le maïs et le millet ne sont généralement pas importés de l'étranger.

Enfin, nous appelons l'ONU et ses organismes compétents à nous apporter leur appui dans les domaines suivants. La guerre d'agression soutenue par les Émirats arabes unis a entraîné des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire et entravé l'acheminement de l'aide d'urgence, des denrées alimentaires et des produits agricoles dans les zones contrôlées par les Forces d'appui rapide. Par conséquent, nous demandons à l'ONU et à ses organismes compétents de fournir une assistance humanitaire vitale aux secteurs vulnérables dans les zones où se trouvent des personnes déplacées dans l'est du Soudan, au Darfour, au Kordofan méridional, au Kordofan occidental, à Khartoum, dans l'État du Nil-Blanc et dans l'État du Nord. Une aide humanitaire de qualité doit être fournie pour stimuler la production agricole locale et améliorer la sécurité alimentaire et le fonctionnement du marché, qui est exposé au pillage et aux perturbations du cycle de production, ce qui a entraîné une baisse des revenus à moins de 20 % du niveau visé.

Nous espérons que l'ONU aidera le Soudan à améliorer les services d'éducation et de santé, à lutter contre les épidémies et à développer l'agriculture dans les secteurs végétal et animal, et qu'elle lui fournira une assistance technique pour la production de blé et l'augmentation de la productivité. Nous espérons également obtenir un appui pour le Ministère des finances et le Ministère de l'agriculture afin d'améliorer la collecte de données dans les zones de culture, confinées et de récolte. De plus, nous nourrissons l'espoir d'obtenir une aide pour améliorer l'efficacité de l'administration publique chargée de la protection des plantes et de la lutte contre les épidémies, ainsi qu'un soutien pour améliorer et entretenir l'infrastructure d'irrigation et augmenter les quantités de semences fournies par la FAO.

La séance est levée à 11 h 55.